

Franklin K2 Wellington Technology Long Short UCITS Fund

Catégorie I PF (acc) USD • ISIN LU2090056891 • Un compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin K2 Wellington Technology Long Short UCITS Fund (le « fonds ») vise à maximiser le rendement de ses investissements sur le long terme par la croissance des placements.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :

- des actions et des titres de participation émis par des sociétés de toute taille, mais ayant généralement une capitalisation boursière d'au moins 500 millions de dollars, dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de la consommation discrétionnaire (biens et services non essentiels comme les vêtements, automobiles, divertissement et loisirs) situés partout dans le monde, y compris dans les marchés émergents
- des instruments dérivés, à des fins de couverture, de gestion efficace de portefeuille et d'investissement

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des produits structurés réglés en espèces ou des fonds négociés en bourse (limités à 10 % des actifs)
- des liquidités ou des titres du marché monétaire, des titres convertibles, des titres de créance et des titres liés à l'immobilier

L'équipe de placement recourt à la recherche fondamentale et aux analyses sectorielles pour sélectionner les titres individuels dont elle estime qu'ils auront un rendement exceptionnellement bon ou exceptionnellement mauvais et prend une position longue sur les premiers et une position courte sur les seconds. Les positions longues bénéficient d'une augmentation du prix du sous-jacent ou de la classe d'actifs, tandis que les positions courtes bénéficient d'une diminution de ce prix.

Le fonds peut présenter une concentration sur un secteur donné et ses rendements peuvent être volatils.

Indices de référence : indice HFRX Equity Hedge Fund et indice MSCI

World Information Technology. Les indices de référence visent uniquement à fournir aux investisseurs une base de comparaison des performances du compartiment. Le compartiment n'est pas obligé de détenir l'un quelconque des éléments constitutifs des indices de référence et peut en effet investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en dehors des indices de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions n'importe quel jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Alternative Funds.

Termes à comprendre

Produits dérivés : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

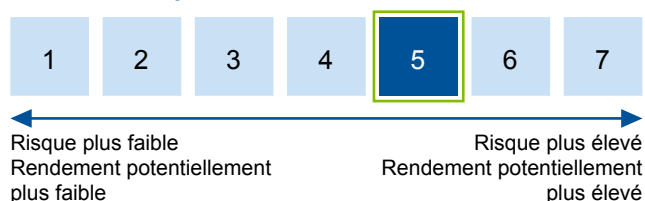
Marchés émergents : pays dont l'économie, le marché boursier, la situation politique et le cadre réglementaire ne sont pas entièrement développés.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Couverture : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

Position longue, position courte : une position longue est bénéficiaire lorsque le cours de l'investissement augmente ; une position courte est bénéficiaire lorsque le cours baisse.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le compartiment vise à atteindre son objectif en investissant principalement dans des actions et titres de participation de sociétés qui réalisent la majorité de leurs revenus (réels ou anticipés) dans les secteurs des technologies de l'information, des services de communication et de la consommation discrétionnaire dans le monde entier. Le Compartiment a recours à des

instruments financiers dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace de portefeuille et/ou d'investissement. Ces titres et véhicules d'investissement ont par le passé subi des fluctuations de leurs cours qui peuvent survenir en raison de facteurs liés au marché ou à des questions spécifiques. De ce fait, la performance du fonds peut fluctuer considérablement dans le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque de concentration : risque qui survient lorsqu'un fonds investit dans un nombre relativement faible de titres, de secteurs ou dans une zone géographique restreinte. Sa performance peut être plus volatile que celle d'un fonds détenant un plus grand nombre de titres.

Risque de contrepartie : risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

Risque des instruments financiers dérivés : risque de perte sur un instrument lorsqu'une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

Risque de change : le risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de fonds Franklin Templeton Alternative Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1.50%
----------------	-------

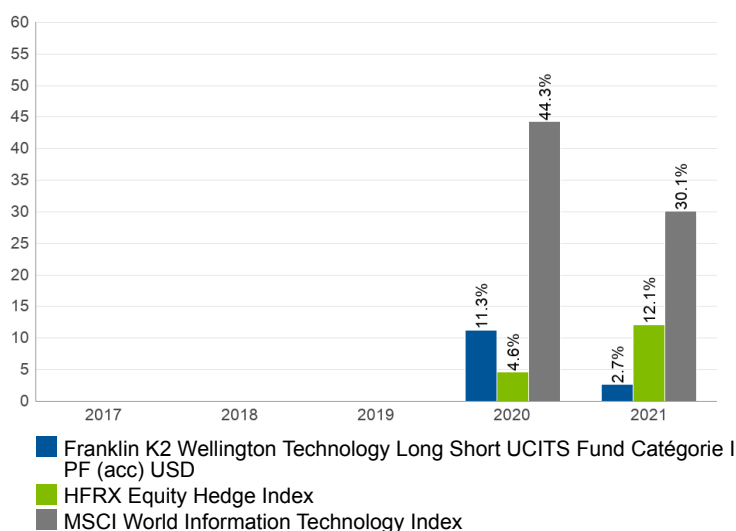
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15.00 % par an de tout rendement que le fonds réalise, soumis au principe du seuil de calcul du maximum historique précédent (high water mark). 0.61 % pour l'exercice précédent du fonds.
---------------------------	--

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 juillet 2022. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'Actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'Annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Alternative Funds.

Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2019.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La banque dépositaire de Franklin Templeton Alternative Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Alternative Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Alternative Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Alternative Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.